grants they will not require us to confirm their titles. The law will do that, and to the law we leave them. I will not discuss the education clauses of the Bill. The Minister of Militia has ably put all the points in reference to that matter. I have, however, one or two words to say on another branch, It has been said here that we are giving to those people extravagant grants of money. Now, sir, I have here among my papers a statement showing how, year by year, the State of Minnesota, when that State was organized, received amounts granted by the General Government; and it appears that we are not dealing more liberally with this new Province than the Government of the United States dealt with Minnesota. Now, I have only another word or two to say and then I shall sit down. I have been especially anxious to see what the hon. member for North Lanark would give us instead of the Bill upon the table of the House. Sir, he wishes to continue very nearly the policy of last year.

Hon. Mr. McDougall-No, no.

Hon. Mr. Howe—The hon. member says "no, no," but is he not desirous to establish a grand sort of paternal despotism? He is at all events giving us machinery which has not hitherto been tried in any of the British Provinces, and which we have had no opportunity to test. But look at the contrast between our measure and his own. We are giving a measure so generous, liberal and just, that we can hand it to the Imperial Government with pride, and we can show it across the border to our American neighbors, and say there is our measure for the pacification and happiness and settlement of that country, as liberal and as fair as any territorial institution that you ever estab-lished; and, sir, we can say to the people of Canada we are giving these men the same institutions under which the larger and smaller Provinces of this Dominion have flourished-a measure worthy of the age in which we live, and which we can hand down as a testimony of its justice and liberality, to be read and prized by our children. (Applause.)

[Hon. Mr. Howe-L'hon. M. Howe.]

cette Chambre adressent des propos injurieux à l'endroit de personnes qui ne sont pas ici pour se défendre. (Bravo!) L'honorable député nous dit qu'il ne confirmerait aucune de ces anciennes concessions accordées à des membres du clergé. Pourquoi un honorable député retirerait-il au clergé du Canada des terres qui lui appartiennent? Il n'en est pas question. Et si ces messieurs du clergé ont reçu des terrains du Gouvernement, ils ne nous demanderont pas d'en confirmer les titres. La loi s'en charge et nous laissons la loi s'occuper d'eux. Je ne discuterai pas des dispositions relatives à l'enseignement que renferme le projet de loi. Le ministre de la Milice a soumis à la Chambre, avec compétence, tous les points se rattachant à cette question. J'ai, toutefois, un mot ou deux à dire sur un autre sujet. Quelqu'un a, ici, exprimé l'opinion qu'on versait à ces gens des sommes extravagantes à titre de subventions. Or, messieurs, j'ai ici des documents qui démontrent, année par année, quelles sommes l'État du Minnesota a reçues du gouvernement central au cours de la période nécessaire à son organisation. Il semble que nous n'agissons pas de façon plus libérale à l'égard de cette nouvelle province que ne l'a fait le Gouvernement des États-Unis dans le cas du Minnesota. J'ai encore quelques mots à dire, puis je m'assois. J'étais particulièrement intéressé de savoir ce que l'honorable député de Lanark-Nord aurait à proposer à la place du projet de loi déposé en Chambre. Messieurs, il désire poursuivre à peu près la même politique que celle de l'an dernier.

L'honorable M. McDougall-Non, non.

L'honorable M. Howe—L'honorable député dit «non, non», mais n'est-il pas désireux d'établir une forme de despotisme parternaliste? Quoi qu'il en soit, il met en place un appareil dont, jusqu'ici, les autres provinces anglaises n'ont pas fait l'expérience et qu'il ne nous a pas été donné d'éprouver. Voyez donc le contraste entre sa mesure et celle que nous proposons. La nôtre est si généreuse, libérale et juste, que c'est avec orgueil que nous pouvons la présenter au Gouvernement impérial; nous pouvons aussi l'exposer à nos voisins américains et leur dire: «Voilà la mesure que nous avons élaborée pour assurer la paix, le bonheur et la colonisation de ce pays, une mesure aussi libérale et aussi juste que n'importe quelle institution territoriale que vous ayez jamais établie» Messieurs, il nous est également possible de dire au peuple canadien que nous offrons aux habitants du Territoire, les mêmes institutions qui ont permis aux provinces plus grandes et plus petites de la Puissance de se développer, bref une mesure digne de l'époque où nous vivons et que nous pouvons transmettre aux générations